

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Tout dossier incomplet ne pourra être traité

POUR TOUS LES STAGIAIRES FORMATION CONTINUE	le dossier d'inscription 2026-2027 téléchargé	> Compléter l'ensemble des rubriques à l'aide des annexes détaillant les codes à utiliser > Ne pas oublier de préciser l'intitulé du diplôme d'inscription et votre situation professionnelle
	la fiche de renseignement FC téléchargée	> Dûment complétée + 1 photo d'identité récente > Ne pas oublier de préciser l'intitulé du diplôme d'inscription et votre situation professionnelle
	le formulaire "Droit à l'image"	> Dûment complété
	une pièce officielle d'identité avec photo	> Soit la carte nationale d'identité en cours de validité > Soit le passeport en cours de validité > Soit le titre de séjour en cours de validité pour les étudiants extra-communautaires > Soit le permis de conduire pour les étudiants français et européens
	une attestation d'assurance responsabilité civile	> une attestation d'assurance responsabilité civile aux nom/prénom de l'intéressé et couvrant l'année universitaire 2026/2027
	un justificatif d'immatriculation à la sécurité sociale	> soit une attestation d'immatriculation sécurité sociale indiquant le n° de sécurité sociale de l'intéressé > soit la copie de la carte vitale
	Copie du dernier diplôme obtenu ou attestation de réussite	> Si le diplôme a été obtenu à l'étranger, l'accompagner obligatoirement d'une traduction assermentée
	IMPORTANT Copies des relevés de notes	> Pour une 1ère inscription sur AMU, relevé de notes du baccalauréat indiquant le n°BEA ou INE ou relevé de notes universitaire indiquant le n°INE (n°attribué depuis 1995) > Relevés de notes du dernier diplôme > Relevés de notes du diplôme permettant l'inscription 2026-2027 > Si les diplômes ont été obtenus à l'étranger, fournir obligatoirement les traductions assermentées
	JDC et service national	> Pour une 1ère inscription sur AMU, certificat de <u>participation</u> (et non recensement) à la Journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD) pour les hommes nés à compter de 1979 et les femmes nées à partir de 1983, ou justificatif concernant le service militaire pour les hommes nés avant 1979
	Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)	Les personnes relevant du régime de la formation continue ne sont pas concernées par le paiement de la CVEC (si vous l'avez réglée par erreur, vous pourrez vous faire rembourser après inscription, via le site internet dédié)
un moyen de paiement (pour règlements des frais de formation - les montants vous seront communiqués par la scolarité formation continue)	> Soit par carte bancaire si paiement en scolarité (munie d'une puce électronique) > Soit par chèque à l'ordre de l'agent comptable AMU (si banque domiciliée en France) > paiement échelonné en 3 fois possible à partir de 1000€ mais NE PAS établir plusieurs chèques : prévoir un chèque pour le 1er acompte + RIB pour les 2 prélèvements suivants > Attention : pas de paiement en espèces, pas de mandat	
ET SELON LA SITUATION	Si admission en formation sélective	> Mail reçu suite à l'acceptation de votre candidature (pour les formations sélectives et les demandes d'équivalence via E-candidat)
	Candidat étranger originaire d'un pays non francophone	> Justificatif d'un niveau de langue française de niveau C1 ou C2 (DALF ou DUEF) (sauf si vous détenez déjà un diplôme de baccalauréat français ou un diplôme universitaire français)
	Actif : salarié (hors contrat étudiant), personnel de la fonction publique, profession libérale, indépendant, artisan...	> Copie du dernier contrat de travail (CDI, CDD) ou de l'arrêté de nomination de l'administration ou pièce justificative de votre statut professionnel > En cas de formation financée, accord de prise en charge établi par le financeur (entreprise, OPCO, cabinet avocats ou autre financeur) > Sans bénéfice du financement de votre formation par un organisme tiers : joindre le justificatif du refus de prise en charge ou une attestation sur l'honneur d'absence d'obtention d'un financement = attention pièce obligatoire
	Formation sous contrat de professionnalisation	> Copie de l'imprimé CERFA "Contrat pro" signé par l'employeur et le salarié
	Demandeur d'emploi	> Notification de droits France Travail (à imprimer sur leur site internet) > Prescription de votre conseiller France Travail qui valide votre projet de formation (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi ou compte rendu d'entretien) = attention pièce obligatoire > Imprimé AISF remis par France Travail afin qu'il soit complété par nos services lors de l'inscription > En cas de formation financée, accord de prise en charge établi par France Travail ou autre financeur > Sans bénéfice du financement de votre formation par un organisme tiers : joindre le justificatif du refus de prise en charge ou une attestation sur l'honneur d'absence d'obtention d'un financement = attention pièce obligatoire
	Bénéficiaire du RSA	> Notification CAF de perception du RSA > Prescription de votre référent RSA qui valide votre projet de formation (afin que votre RSA soit maintenu) : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi de France Travail (ou compte rendu d'entretien) ou photocopie du contrat d'insertion qui mentionne votre projet de formation = attention pièce obligatoire > En cas de formation financée, accord de prise en charge établi par l'organisme financeur > Sans bénéfice du financement de votre formation par un organisme tiers : joindre le justificatif du refus de prise en charge ou une attestation sur l'honneur d'absence d'obtention d'un financement = attention pièce obligatoire
	Licence ou Master à distance	> Imprimé "Notice à l'attention des apprenants de l'EAD" dûment signé